



Visite médicale non respectée

Par **virginie terrier**, le **26/12/2016** à **16:41**

bonjour,

J'ai eu une visite médicale en février 2012, lorsque j'étais assistante dans les bureaux. En décembre 2012, j'ai changé de poste et suis passé technicienne avec du travail en extérieur, en parking et en cave.

Je n'ai pas eu de visite médicale durant 4 ans soit jusqu'en Avril 2016.

A la fin de cette visite, il s'avère que j'ai des restrictions pour la majorité de mon activité... que j'exerce depuis 4 ans alors que j'ai des problèmes de santé connu par mon employeur;

Merci de vos conseils afin que je puisse constituer un dossier en justice
dans l'attente
cordialement

Par **P.M.**, le **26/12/2016** à **21:56**

Bonjour,

Il faudrait savoir si ce nouveau poste impliquait une surveillance médicale particulière et depuis quand sont apparus vos problèmes de santé...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un défenseur syndical (liste disponible normalement sur le site de la DIRECCTE de la Région) ou d'un avocat spécialiste...